

Webinaire annuel auprès des participants du 4 mai.

DIANE: Bonjour. Bienvenue au webinaire annuel de 2022 du Régime des CAAT. Aujourd'hui j'ai le plaisir d'être parmi les participants et les employeurs affiliés au Régime des CAAT et je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui. Nous sommes impatients de vous communiquer un compte rendu du rendement du Régime et vous aurez l'occasion de faire part de notre forum de discussion lors de la séance ouverte de questions-réponses. Je m'appelle Diane Smith, je suis la directrice de communication aux participants ici au Régime des CAAT et je modérerai les discussions d'aujourd'hui. Avant de commencer, voyons rapidement comment vous pouvez participer. Dans le coin droit supérieur de votre écran, vous y verrez le panneau de configuration. Au cours de la séance, vous pouvez poser votre question ou nous faire part de votre commentaire en les inscrivant dans la boîte à question. Au bas du courriel de rappel du webinaire GoTo, vous trouverez un lien spécifique pour le sous-titrage et l'interprétation en langage des signes. Je vais maintenant passer la parole à Christopher Brophy, le responsable des Services de langue française pour vous communiquer un message concernant la séance d'aujourd'hui. À toi, Chris.

CHRIS: Bonjour à toutes et à tous et bienvenue au webinaire. La séance d'aujourd'hui sera animée en anglais. Comme indiqué précédemment, nous fournirons prochainement une transcription en français du webinaire. Si vous souhaitez recevoir cette transcription, veuillez taper « français » dans la boîte à questions. À toi, Diane.

DIANE SMITH: Merci, Chris. Nous avons beaucoup de monde dans l'auditoire aujourd'hui et je veux prendre un petit instant pour avoir une idée des personnes qui sont en ligne avec nous. Votre réponse ne sera pas affichée et nous l'utiliserons au cas où vous posez une question dont nous n'avons pas l'occasion de répondre pendant la séance d'aujourd'hui. Cela nous permettra de faire un meilleur suivi avec vous. Vous n'avez qu'à choisir dans quel groupe vous appartenez :

je suis un participant actif ou retraité,
je suis un employeur participant,
je suis employé ou un employeur affilié qui est intéressé à apprendre plus au sujet de DBplus,
je représente un groupe de participants ou d'employeurs,
je suis un conseiller juridique, un promoteur du Régime ou autre.

Allez-y et faites votre choix, je vous accorderai un petit instant. Faites-nous savoir, ce renseignement est seulement pour nous. Très bien, merci pour votre réponse. C'est un plaisir de voir un si grand nombre de vous parmi nous. J'ai maintenant un autre sondage pour vous; je veux savoir ce que vous pensez que les Canadiens veulent et nécessitent le plus en ce qui concerne leurs régimes de retraite sur les lieux de travail.

Est-ce plus de sécurité? Est-ce plus de flexibilité? Est-ce plus de valeur? Ou est-ce plus de prévisibilité? Faites-nous savoir ce que vous en pensez, il n'y a pas de mauvaises réponses. Que pensez-vous que les Canadiens veulent et nécessitent le plus en ce qui concerne les régimes de retraite sur leur lieu de travail? Vos choix : la sécurité, la flexibilité, la valeur et la prévisibilité. Je vous donne un moment pendant que vous y réfléchissez. La sécurité, la flexibilité, la valeur ou la prévisibilité? Très bien. Je ne peux pas encore voir les réponses au sondage, mais je vous remercie de l'avoir rempli. Je suppose que la répartition entre ces quatre choix est assez égale. Bon, maintenant je peux voir les réponses. Je ne suis pas surprise de voir plus de sécurité et plus de valeur, classées au premier rang, suivies par la flexibilité et la prévisibilité, arrivées à un niveau plutôt égal. C'est superbe. Cela m'indique immédiatement que cet auditoire est prêt à entendre de la manière dont le Régime des CAAT aborde chacun de ces sujets, surtout en ce qui concerne la sécurité. Nous allons en discuter lors de notre forum de discussion dans quelques instants. Avant d'y procéder, je vais vous présenter une tendance que nous avons observée l'année dernière qui a réellement marqué notre année et celle de nos parties prenantes. Il s'agit de la flexibilité. Maintenant plus que jamais, les Canadiens recherchent des milieux de travail souples qui offrent un revenu de retraite viager sûr, prévisible et précieux provenant d'une organisation en laquelle ils peuvent faire confiance. C'est la raison pour laquelle nous sommes très ravis de notre progrès au cours de la dernière année. Nous avons notamment lancé une nouvelle caractéristique : DBplus avec Choix de cotisation. Cette nouvelle caractéristique nous permet de faire évoluer et d'innover notre Régime et les changements nous aident à placer les intérêts de nos participants au centre de nos priorités. Nos panélistes nous en diront plus prochainement. Je sais que nous sommes impatients de les entendre parler, mais avant de les présenter, permettez-moi de vous donner un aperçu du rendement du Régime des CAAT et de la façon dont la flexibilité, la sécurité, la valeur et la prévisibilité ont contribué à notre meilleure année. La sécurité est si importante pour nous et elle continue d'être à l'avant-plan du Régime des CAAT; son évolution ne l'empêche pas de demeurer aussi robuste et aussi sûr que votre rente. Nos participants nous disent que le fait de disposer d'une rente de retraite, qu'ils cotisent aujourd'hui pour leur avenir ou qu'ils ont déjà pris leur retraite et qu'ils touchent leur revenu de retraite viager, a été considérablement important pour leur santé mentale et financière. Le Régime de retraite des CAAT est le seul régime de retraite canadien à prestations déterminées ouvert à tous les milieux de travail, offrant des pensions précieuses aux employés à différentes étapes de leur carrière. Nous comptons actuellement plus de 75 600 participants actifs et retraités, nous avons élargi la couverture des régimes PD à 11 industries, nous travaillons avec 211 employeurs affiliés et 17 syndicats et associations de participants. Cette année seulement, nous avons accueilli plus de 100 nouveaux employeurs au sein de la conception DBplus. Notre croissance nous permet d'offrir une plus grande sécurité des prestations à nos participants; nous nous efforçons de maintenir la solidité et la viabilité du Régime à long terme.

Nos experts sont déterminés à protéger les prestations accumulées par nos participants et à assurer une saine gestion des placements et du risque. Nous sommes bien positionnés pour demeurer résilients et durables pour les années à venir. Je laisserai Derek et Asif vous l'expliquer en détail pendant notre forum de discussion, mais dans l'ensemble, notre Régime est robuste et performant. Il est capitalisé à 124 % comme vous pouvez le voir sur l'écran. Notre approche prudente en matière d'investissement à long terme a fait ses preuves pour positionner le Régime comme l'un des régimes de retraite qui connaît la plus rapide croissance au pays. Notre modèle de gouvernance paritaire signifie que les employés et les employeurs participent sur un pied d'égalité à la prise de décisions relatives au Régime. Notre orientation collective nous permet de procurer de la valeur aux employés et aux employeurs et de rester attentifs à l'évolution des paysages des retraites et des milieux de travail. Voici ce que disent nos parties prenantes à notre sujet : « Nos observations nous indiquent que les participants font grandement confiance à leur régime de retraite. » Ils affirment que leurs intérêts sont bien représentés par notre équipe et notre structure de gouvernance. Voici quelques exemples de la croissance interne et externe que nous avons remarqués au long de l'année dernière. Comme vous le savez, au Régime des CAAT nous plaçons toujours nos participants avant tout. Nous avons lancé deux portails — Ma Pension, le portail des participants et Pension Administration Link, ou PAL en abrégé, le portail des employeurs. Pour mieux répondre à vos besoins, nous avons mis en place des comités de l'expérience des participants et des employeurs. Et finalement, nous avons lancé un nouveau balado pour nous aider à faire avancer notre mission de rendre le Canada meilleur et d'élargir la couverture des régimes PD à un plus grand nombre d'employeurs à travers le pays. C'est aussi une bonne occasion de communiquer comment le Régime se développe. Nous procédons donc de deux manières. D'abord par notre approche prudente en matière d'investissement et ensuite, par l'augmentation du nombre de participants au Régime. Nos participants et nos employeurs affiliés nous disent qu'ils souhaitent qu'un plus grand nombre de Canadiens aient ce qu'ils ont, l'accès à un régime de retraite de premier plan comme le Régime des CAAT. Nos efforts, par exemple la diffusion d'un balado, nous permettent de promouvoir le Régime et de promouvoir l'importance de la sécurité des retraites pour le Canada. En effet, au fur et à mesure que nous nous développons, notre Régime devient plus robuste et votre rente continuera d'être plus sûre que jamais. Maintenant, passons à notre forum de discussion afin de découvrir les démarches du Régime des CAAT pour rendre l'avenir meilleur, aujourd'hui. Laissez-moi vous présenter nos invités : Derek Dobson — chef de la direction et le gestionnaire du Régime des CAAT, Asif Haque — chef des placements du Régime et Donald Wright — l'un des membres du Conseil fiduciaire du Régime. Bienvenue à vous tous, et merci d'être parmi nous aujourd'hui. Je vais commencer la discussion avec Derek. Derek, j'ai déjà partagé quelques statistiques impressionnantes sur le rendement du Régime des CAAT. Ces statistiques à part, où en est le Régime en ce moment?

Derek Dobson : Merci, Diane, et bonjour à toute le monde à travers le pays. Rétrospectivement, si nous allons au-delà des statistiques, de nos données financières

solides du côté des placements et de la capitalisation, nous continuons également à respecter nos normes de niveau de service envers nos participants et nos employeurs affiliés, ce qui est très important, car ils nous ont dit auparavant qu'ils appuient l'initiative de croissance du Régime, mais nous voulons nous assurer de maintenir notre niveau de service. En rétrospective, je suis très heureux que nous ayons une structure des niveaux de service. Diane, tu as parlé des portails, des participants qui s'adhèrent en masse à la conception DBplus avec Choix de cotisation et des commentaires très positifs de la part des employeurs et des participants. Mettant de côté les statistiques, et regardant vers l'avenir, nous disposons également d'un modèle de gouvernance paritaire très solide qui nous a bien servi dans le passé et qui continuera de nous être utile. Il n'est pas possible de mettre en œuvre notre stratégie et de réaliser les excellents rendements que nous avons eus dans le passé et que nous envisageons pour l'avenir sans un groupe de personnes exceptionnelles : les dirigeants et le personnel du Régime. Je suis heureux de dire que nous sommes parmi l'une des cultures les plus admirées au Canada et il est essentiel de pouvoir compter sur une équipe solide pour maintenir la solidité du Régime à l'avenir.

Diane Smith : Merci. C'est très agréable à entendre. En examinant le bilan de l'année du Régime des CAAT, l'accent est placé sur l'amélioration de la sécurité de la retraite au Canada et sur le soutien à l'évolution des milieux de travail. Ce sont de grands objectifs pour le Régime. Qu'est-ce que cela signifie pour les participants actifs?

Derek Dobson : Tout d'abord, je veux souligner que la croissance est avantageuse pour le Régime. Elle correspond à notre devoir fiduciaire de renforcer le Régime pour nos participants actifs tout en le rendant plus robuste à l'avenir grâce à une plus grande diversité de participants. Et outre de ce qui est logique du point de vue de décision d'affaires, c'est aussi la bonne chose à faire. Le Canada est confronté à un défi provoqué par la précarité des retraites et puisque le Régime est si précieux, si efficace, si performant et si bien géré, nous sommes ravis d'être en mesure d'accueillir d'autres organisations à travers le Canada et de partager avec elles nos compétences. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ce sera vraiment avantageux pour nos participants actifs puisque ces mesures nous permettront de continuer à investir dans des outils, des ressources et des avancées et de continuer à respecter nos accords de niveaux de service, tout en permettant au Régime d'être plus solide sur le plan financier.

Diane Smith : Merci. C'est un excellent résumé des raisons pour lesquelles nous nous consacrons à notre mission. Peux-tu nous expliquer le pourcentage de 124 % et ce qu'il signifie pour les participants?

Derek Dobson : Oui et, mettons brièvement les chiffres de côté. Je dirai que le Régime est très sûr et très bien capitalisé. Le terme capitalisé à 124 % signifie essentiellement que nous avons mis de côté 1,24 \$ pour chaque dollar de rente promise à tous nos

participants, qu'ils soient nos participants actifs qui toucheront leur rente de retraite dans l'avenir ou nos participants retraités actuels. Pour le traduire en termes de chiffres, cela représente des réserves de capitalisation d'environ 4,4 milliards de dollars pour pallier toute nouvelle volatilité des investissements ou la baisse des marchés boursiers. Ou encore, dans le cas où nos participants vivent plus longtemps que prévu, nous sommes prêts pour cette bonne nouvelle puisque nous disposons de réserves très importantes sur lesquelles nous pouvons compter. Je soulignerai de nouveau que notre Régime est sûr, et le montant de 1,24 \$ ou capitalisé à 124 % est une mesure ponctuelle. Je peux aussi dire à tous ceux qui sont présents aujourd'hui que nous faisons des prévisions pour l'avenir et que nous réalisons des études sur l'actif et le passif qui démontrent que la résilience et la capacité de capitalisation du Régime continuent de croître dans l'avenir, indépendamment de l'évolution de l'économie ou de la démographie.

Diane Smith : J'adore ça! Il semble que le Régime est réellement en accord avec ce que les participants nous ont dit qu'ils estiment important, la sécurité. Je pense que c'est fantastique. Je veux profiter d'un moment pour poser quelques questions à Asif. Asif, nous voyons plusieurs commentaires à propos de notre approche à long terme. Parlons-en. Quelle est notre stratégie d'investissement à long terme?

Asif Haque : Bonjour tout le monde. Je pense qu'il y a un problème avec ma caméra, mais je vous promets que je suis là. Merci beaucoup pour la question. Lorsque nous réfléchissons au long terme, nous le faisons de plusieurs manières et notre stratégie d'investissement est la forme la plus évidente de la planification à long terme est... [Interruption technique.]

Diane Smith : Veuillez patienter un instant. Je ne peux pas entendre Asif.

Asif Haque : Bonjour, Diane, peux-tu m'entendre?

Diane Smith : Oui, je peux maintenant t'entendre. Merci tout le monde. Reprenons du début, quelle est notre stratégie d'investissement à long terme?

Asif Haque : Les séances en direct, il n'y a rien de pareil.

Asif Haque : Donc encore, la question concernant l'approche à long terme. Tout ce que nous faisons en matière d'investissement, nous le concevons en fonction des objectifs à long terme. L'un des moyens les plus concrets de le démontrer est la composition des actifs elle-même. Nous avons formulé la composition de notre actif en vue de fournir, de manière concrète, des rendements substantiels et de renforcer la sécurité des prestations à long terme. Les répartitions importantes de notre actif dans des catégories d'actifs liquides comme le capital-investissement, les fonds immobiliers, les infrastructures, les secteurs dans lesquels nous prévoyons des primes de rendement substantielles à long terme et où la gestion des projets et des compagnies sous-jacents est principalement orientée vers le long terme. Nous avons des répartitions d'actifs

importantes même au sein des marchés publics dans lesquels nous nous attendions à la volatilité à court terme, mais nous prévoyons des rendements plus élevés à long terme. Alors, notre objectif à long terme orienté vers la sécurité des prestations est essentiel dans le cadre de nos activités. Je pourrais aussi vous indiquer notre approche à long terme quant à nos relations avec nos gestionnaires, soit nos partenaires en investissement externes. Nous entretenons ces relations dans de nombreux cas, nous avons plusieurs partenaires externes qui sont avec nous depuis plus de 10 ans et nous en avons quelques-uns qui sont avec nous depuis 20 et 25 ans maintenant. Nous estimons que la création et le développement de ces relations à long terme nous permettent de bénéficier de grandes réflexions, de grandes idées et de stratégies novatrices que nous pouvons utiliser à l'avenir au profit de nos participants.

Diane Smith : J'aime voir ça, c'est merveilleux. J'allais... c'est ma prochaine question. Alors qu'est-ce que notre stratégie à long terme signifie pour nos participants?

Asif Haque : Certainement. Je pense que l'élément le plus important à souligner pour cette réponse est que la sécurité des prestations est renforcée. Tu as parlé plus tôt du rendement que nous avons été en mesure de réaliser au fil du temps et nous en sommes évidemment fiers. Un solide rendement du Régime est directement lié à la sécurité pour nos participants. Comme tu le sais, les prestations accumulées ne peuvent pas être réduites et tant que le programme de placements continue d'être fructueux, le Régime sera capable de continuer de bonifier les prestations et d'assurer la viabilité du Régime à long terme.

Diane Smith : Fantastique, merci! Alors, nous avons abordé le sujet brièvement, mais je suis curieuse. Comment les rendements du Régime se maintiennent-ils aussi bien sur le long terme? Quel est ton secret?

Asif Haque : Nous en sommes vraiment fiers et très satisfaits de nos rendements. Le taux de rendement net annualisé sur 10 ans est 11,1 %, déduction faite des frais, est une réalisation dont nous en sommes très fiers. Et je suis très reconnaissant à ce groupe de professionnels en investissements dévoués et compétents avec qui j'ai le plaisir de travailler quotidiennement. Ils sont dynamiques et ils présentent toujours d'excellentes idées tout en continuant à privilégier le long terme. Plus concrètement, les marchés d'actifs ont été évidemment très favorables à tous les investisseurs au cours des dix dernières années et nous en avons tiré profit. Mais en même temps, le travail effectué par notre équipe a abouti à des rendements substantiels qui excèdent ce que les marchés nous auraient procuré. Alors, nous avons été en mesure de surclasser les secteurs du marché d'environ 2 % par année au cours des dix dernières années. Et cela nous a permis de constituer cette réserve à laquelle Derek a fait référence un peu plus tôt donc nous en sommes très fiers.

Diane Smith : C'est fantastique, merci! Asif, je reviendrai te poser d'autres questions plus tard, mais je veux inviter Donald à nous rejoindre. Bonjour, Donald. Bienvenue. C'est un grand plaisir de te voir parmi nous aujourd'hui. Je veux juste m'assurer que tu

peux allumer ta caméra. Voilà! Bonjour et bienvenue. Tu as participé au Régime pour plusieurs décennies et tu es maintenant un participant retraité qui bénéficie des avantages d'un revenu de retraite viager. Peux-tu nous dire quelle a été ton expérience?

Donald Wright : Bonjour tout le monde. Merci pour ta question, Diane. J'ai eu le privilège d'avoir été élu par le personnel de soutien des collègues et d'être leur représentant au Conseil des fiduciaires. Je soutiens fortement le mandat du Conseil des fiduciaires en matière des rentes de retraite pour le Canada. Il y a trois sujets que je souhaite aborder. Premièrement, l'opportunité d'avoir une voix afin de représenter les participants et de leur assurer une rente de retraite sûre. Deuxièmement, je veux simplement vous parler du modèle de gouvernance collaboratif que le Régime a établi. C'est une des raisons pour lesquelles nous continuons à avoir du succès et d'excellents rendements. Troisièmement, je veux vous parler du personnel. Les membres de l'équipe nous ont fourni des renseignements simples et clairs pour faciliter notre prise de décision. Je suis fermement convaincu que tous les employés et les travailleurs devraient recevoir une rente de retraite, parce que nous le méritons.

Diane Smith : J'adore ce que j'entends et je suis entièrement d'accord avec toi. D'abord, parlons un petit peu de ton temps au sein du Régime. Tu as quitté notre Conseil des fiduciaires, puis tu as pris ta retraite et ensuite, tu es de retour à titre de fiduciaire. Alors, dans quelle mesure cela a-t-il changé ton point de vue?

Donald Wright : Oui, en ce qui concerne mon retour en tant que retraité je peux maintenant présenter le point de vue d'un retraité et je sais que cela contribuera à renforcer notre prise de décision. Lorsque j'observe les activités du Régime, je vois plusieurs initiatives en cours. Je suis très enthousiaste à l'idée de siéger à nouveau au Conseil des fiduciaires. Finalement, le Régime donne l'occasion, à tous les travailleurs et à tous les employés, la possibilité d'avoir accès à une pension. Il s'agit d'un instrument auquel ils peuvent adhérer pour assurer leur revenu de retraite.

Diane Smith : Merveilleux! Une autre question semblable. Tu as observé le Régime sous de nombreux angles. Tu as été un participant, un fiduciaire et un membre de la direction syndicale. Selon toi, quelle est la véritable valeur d'un régime de retraite?

Donald Wright : Oui, d'accord. Pour commencer, je dois dire comme sujet, la pension est difficile à aborder. C'est aussi difficile à comprendre, mais sachez que le Régime de retraite des CAAT dispose d'une équipe chevronnée pour tenir sa promesse d'assurer une rente sûre à moi-même ou à nos participants retraités et actifs. Il est inutile de s'inquiéter parce que vous savez que quelqu'un s'occupe de votre revenu de retraite alors cela te met à l'aise. Et soyez assuré que votre famille sera bien prise en charge. Je vais vous donner un exemple. Au moment où j'allais prendre ma retraite, le Régime a commencé à me fournir des explications afin que je puisse prendre la meilleure décision pour l'avenir de ma famille et je peux vous confirmer que ces renseignements étaient fiables.

Diane Smith : C'est fantastique! J'ai une dernière question pour toi. Que souhaites-tu partager avec l'auditoire aujourd'hui? Il y a peut-être quelque chose que tu aurais aimé savoir ou faire pendant que tu cotisais au Régime. Ou peut-être des conseils à prodiguer au sujet de la retraite?

Donald Wright : Mon premier conseil est pour les participants actifs. Vous n'avez pas besoin de vous soucier. Je jouis de ma rente de retraite et elle est déposée à la banque le premier jour du mois. C'est agréable. Deuxièmement, j'implore aux travailleurs qui n'ont pas de régime de retraite de faire en sorte qu'il soit offert dans leur milieu de travail. C'est très important. Finalement, je vous invite à faire le rachat de vos services validables. Je vous assure qu'il y a une équipe de spécialistes au Régime des CAAT qui vous procurera le meilleur rendement sur vos fonds.

Diane Smith : Ces conseils sont géniaux. Merci beaucoup! Je suis contente que tu aies été en mesure d'être parmi nous aujourd'hui. Maintenant, j'ai quelques questions concernant l'investissement à poser à Asif. Donc Asif, si tu peux te joindre à nous encore une fois. Rebonjour! Alors une question provenant de l'auditoire. Nous entendons beaucoup parler de l'Investissement Responsable.

Asif Haque : Avec plaisir Diane, mais avant de commencer je veux m'assurer que tout le monde peut me voir et m'entendre.

Diane Smith : D'accord.

Asif Haque : L'Investissement Responsable, ce sujet est une annexe de l'orientation à long terme du Régime dont on a parlé un peu plus tôt. L'objectif du programme de placements est de générer des taux de rendement qui assurent la sécurité des prestations de retraite à long terme. C'est primordial, mais pour y parvenir, nous avons besoin de prendre en considération les risques à long terme aussi. Nous pensons que les facteurs environnementaux, sociaux et de la gouvernance dans le processus des placements comportent des risques financiers réels qui devront être pris en compte et atténués à long terme. Donc, le Régime des CAAT est l'un des signataires de l'initiative des Principes pour l'Investissement Responsable, qui est soutenue par les Nations-Unies. Notre équipe travaille en collaboration avec nos partenaires externes pour respecter ces principes. Le Régime des CAAT dispose d'une politique en matière d'investissement, disponible sur notre site Web, qui précise comment nous prenons en compte les facteurs ESG dans notre programme de placements. Nous en avons aussi parlé de manière assez détaillée dans notre rapport annuel et j'invite tout le monde à le consulter pour découvrir ce que nous faisons dans ces domaines.

Diane Smith : Oui, formidable. Je veux répéter que si vous n'avez pas encore vu le rapport annuel, c'est une excellente lecture. Le rapport annuel mentionne ce qui est appelé le groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, le GIFCC. Peux-tu nous en dire plus à ce sujet?

Asif Haque : Donc, le GIFCC fait référence particulièrement aux risques liés aux changements climatiques et avec toute matière, Diane, il est très difficile de gérer quelque chose quand on ne peut pas très bien la mesurer. La gestion des risques liés aux changements climatiques est compliquée à cause du manque de données normalisées sur l'empreinte carbone puisqu'elles sont mises à la disposition des investisseurs relatives aux entités dans lesquelles ils investissent. Le GIFCC a été conçu par le Conseil des fiduciaires pour répondre à ce problème en augmentant, en améliorant, et en uniformisant la transmission des données financières relatives aux changements climatiques provenant des sociétés qui sont à l'intention des investisseurs. Cela aidera les investisseurs à prendre des décisions informées en ce qui concerne l'empreinte du carbone dans leurs portefeuilles, à commencer à la réduire, à identifier des opportunités qui se présentent pour atténuer les effets du changement climatique, pardon, et la réalisation des rendements performants en même temps.

Diane Smith : D'accord. Merci. C'est très fascinant. Maintenant j'ai quelques questions à poser à Derek. Derek, pourrais-tu reprendre la parole? J'ai une bonne question ici. Derek, quelles sont les conceptions erronées qui circulent actuellement à propos des pensions?

Derek Dobson : Ce que je remarque à travers le Canada et en effet à travers le monde, il en existe probablement deux conceptions principales. La première est qu'un bon régime PD n'est pas disponible et la deuxième concerne la viabilité du modèle de régime de retraite à prestations déterminées. Parlons de la disponibilité puisque nos propres participants et nos employeurs affiliés parmi nous aujourd'hui savent que nous avons ouvert nos portes aux lieux de travail canadiens que tu avais mentionnés plus tôt, Diane. Nous essayons de résoudre ce problème, mais il y a une faible prise de conscience. En effet la plupart des groupes qui nous ont rejoint, tu as mentionné une centaine d'employeurs et environ 7 500 participants l'année dernière, la plupart d'eux sont des gens comme vous, des employeurs et des participants qui se sont présentés. Donc de bons régimes de retraite à prestations déterminées sont disponibles. Et la deuxième conception revient à la question de la viabilité. **Nous envisageons le Régime des CAAT** comme un régime moderne à prestations déterminées c'est-à-dire qu'il agit comme un régime à cotisations déterminées pour l'employeur, donc des coûts fixes, rien au bilan. Le Régime des CAAT s'occupe des placements, de la conformité, de la gouvernance du Conseil, etc. En revanche, les régimes à prestations déterminées classiques à employeur unique n'offrent aucun de ces avantages et les employeurs doivent gérer leur complexité. Nous travaillons assidûment avec nos participants et nos employeurs affiliés pour diffuser le message que de bons régimes de retraite sont disponibles notamment par le biais du Régime des CAAT, que nous sommes très viables et que la viabilité demeurera notre priorité à l'avenir.

Diane Smith : Génial! À mon avis, il est si important de corriger ces conceptions erronées aussi souvent que possible. J'ai une autre question provenant de l'auditoire.

Comment la conception DBplus du Régime des CAAT peut-elle être bien positionnée pour une prochaine période de taux d'inflation élevé?

Derek Dobson : Je peux te confirmer que l'inflation préoccupe tous ceux à qui je parle depuis environ un an et demi, même avant d'avoir remarqué les tendances récentes quant à l'inflation. Il y a deux points dont je soulèverai. Le premier point concerne le Régime et de ce côté, nous nous en occupons. Nous faisons plusieurs analyses de différents scénarios dans lesquels nous examinons la résilience du Régime. Nous avons adapté la composition de l'actif pour réaliser de bons rendements dans toutes sortes de scénarios différents, y compris celui avec un taux d'inflation élevé. La composition de notre actif comprend une structure d'actifs susceptible d'augmenter en valeur en fonction de l'inflation. Pour terminer avec mon premier point, le Régime est sûr en dépit d'un climat inflationniste. Le deuxième point concerne les participants. De ce côté il y a la conception DBplus que tu as mentionnée, Diane, ou la conception DBprime mentionnée par l'auteur de la question également qui comprend une protection contre l'inflation. Notre Conseil des fiduciaires et le Comité de parrainage se soucient de préserver le pouvoir d'achat des rentes de nos participants tout au long de leur retraite. En moyenne, nos participants devraient atteindre 90 ans, certains ayant dépassé leur centième anniversaire et d'autres peut-être moins; mais l'inflation a un effet réel sur le pouvoir d'achat des participants, même dans un climat inflationniste plus faible. Si tu penses à un taux d'inflation de 2 % pendant 25 ans, il produit un effet néfaste à la rente d'un participant. Ces effets sont encore plus prononcés dans un climat inflationniste plus élevé. Il faut donc rassurer nos participants en les indiquant que nous avons une très forte probabilité de payer une protection contre l'inflation à l'avenir, tout en continuant à apporter ces augmentations. En fait, lorsque nous avons déposé notre rapport d'évaluation au début de cette année nous avons accordé des augmentations à titre de protection contre l'inflation pour les trois prochaines années, quel que soit le taux d'inflation. Alors les participants peuvent être rassurés que le Régime soit robuste et que leur rente continue de croître et de bénéficier de ces augmentations à titre de protection contre l'inflation que nous leur fournissons. Nous n'avons jamais manqué d'octroyer ces augmentations depuis son introduction en 2007 et même pendant la crise financière mondiale nous avons continué à bonifier les rentes chaque année et selon nos analyses, nos prévisions indiquent que nous avons une très, très forte probabilité de continuer à accorder ces augmentations annuellement à l'avenir.

Diane Smith : C'est extraordinaire. Il est si important d'indiquer l'importance de l'augmentation à titre de protection contre l'inflation à la sécurité des rentes. Nous comprenons que les participants s'y intéressent désespérément comme nous. D'accord. Et voici une autre question de l'auditoire : pourrais-tu nous parler du taux d'actualisation, pourquoi est-il important et quelle est la décision quant à ce chiffre?

Derek Dobson : Évidemment cette personne connaît une certaine partie de l'aspect technique de notre Régime de retraite, mais je commencerai encore avec l'aspect non technique. Le taux d'actualisation et la manière dont nous le fixons sont vraiment en accord à ce dont nous avons parlé aujourd'hui, comment assurer la viabilité du Régime à long terme. Le taux d'actualisation, fixé à 4,95 %, est une image réaliste de l'avenir. Toutes nos hypothèses sont réalistes parce que nous voulons nous assurer que la santé financière du Régime demeure robuste et c'est une priorité que nous partageons avec les 20 membres du Conseil des fiduciaires et du Comité de parrainage. La décision de garder le Régime sûr est une décision unanime et nous avons remarqué que la grande majorité de nos participants partage ce même sentiment. Pour tout expliquer en termes plus simples pour les participants, lorsque nous dépasserons les 4,95 % à long terme, nos réserves augmenteront encore plus. Et dans les années comme celles que nous vivons en 2022 où nos taux de rendement des placements sont inférieurs à 4,95 %, nous pouvons compter sur nos réserves. Ainsi, si nous parvenons à dépasser notre taux d'actualisation de 4,95 % sur le long terme, le Régime poursuivra sa croissance. Il s'agit donc d'un objectif très raisonnable à atteindre à long terme. C'est pourquoi je suis persuadé que le Régime est sur une base solide aujourd'hui et à l'avenir.

Diane Smith : Super! C'est une bonne nouvelle pour tout le monde. Nous avons plusieurs employeurs participants avec nous aujourd'hui. Que souhaiterais-tu partager avec eux? Devraient-ils être attentifs à quelque chose?

Derek Dobson : Absolument. Ils le connaissent probablement déjà, mais je vais partager avec nos employeurs et certains de nos employeurs potentiels ce que j'entends à travers le pays. La course aux talents ou la guerre pour les talents selon certaines personnes a été lancée et je dirai aux employeurs que les régimes de retraite jouent un rôle clé dans cette course aux talents. Nous sommes des spécialistes en matière de pension donc j'adore lire plusieurs études et observer les liens entre la décision de rester auprès d'un employeur ou d'entrer en service chez un autre employeur et le bien-être au travail. Les régimes de retraite contribuent de manière positive à l'attraction, la fidélisation, l'engagement et au bien-être de la main-d'œuvre. Encore une fois, les employeurs en sont probablement au courant, mais ils sont tellement occupés par le télétravail, la gestion de la pandémie, etc. Donc, je vais répéter que les régimes de retraite importent et qu'en conséquence, de plus en plus d'employeurs adhèrent au Régime de retraite des CAAT parce que nous représentons un avantage unique à ces employeurs en les aidant à attirer et à fidéliser les meilleurs talents, et à diminuer le niveau de stress financier de leurs employés. Donc c'est le premier point. Le second est un thème important dont j'en ai parlé pendant les treize dernières années, plus les participants sont renseignés sur leur régime, plus ils y attachent de l'importance. Nous sommes si heureux de pouvoir offrir aux participants et aux employeurs, des séances d'information très populaires et gratuites pour les informer, car les employeurs affiliés assument déjà les coûts liés aux cotisations. Il vaut la peine d'optimiser la valeur de ces coûts en informant les participants de leur régime

de retraite puisque ça augmente la proposition de valeur. Voici donc mes messages clés aux employeurs.

Diane Smith : Magnifique! Je ne sais pas si tu l'as remarqué, mais on vient tout juste de me donner une question à te poser. Qu'est-ce qui suscite le plus d'enthousiasme chez toi pour dans les années à venir pour le Régime des CAAT? Pour le Canada?

Derek Dobson : Oui, beaucoup de choses!

Derek Dobson : À la fin de l'année dernière, le Conseil des fiduciaires et le Comité de parrainage ont approuvé notre stratégie de 2040. La stratégie est fondée sur quelques piliers qui représentent notre marque : la sécurité et la viabilité du Régime. C'est la volonté de nos participants et de nos employeurs affiliés. Mais comme tu l'as dit, l'élargissement de ce que je qualifierai d'atout unique pour le Canada, de la couverture d'un régime de retraite précieux, bien financé, bien gouverné et de grande valeur, à un plus grand nombre de lieux de travail au Canada. Nous voulons rendre le Canada plus compétitif et retenir les talents au Canada. Nous voulons attirer les talents de partout dans le monde et voici une statistique que je partagerai avec vous : les gens qui immigreront au Canada apprécient vraiment les régimes de retraite; nous les apprécions beaucoup, mais ils apprécient encore plus. C'est une période intéressante dans le domaine des pensions, car nous trouvons des solutions aux problèmes de retraite réels de nos participants au moyen d'une solution de retraite viagère, sûre et prévisible dont ils souhaitent et dont ils nécessitent. Nous trouvons aussi des solutions aux problèmes de retraite des employeurs que j'ai mentionnés lors de la dernière question en ce qui concerne l'attraction et la fidélisation des employés et de la réduction du stress, et enfin, de résoudre les problèmes de retraite du Canada. Nous aidons les gens à éviter de prendre leur retraite dans des conditions de pauvreté. Nous savons qu'il existe des liens entre la précarité des revenus et un recours plus fréquent aux soins de santé, un niveau de stress plus élevé et une probabilité plus faible de faire du bénévolat. Les gens craignent de devenir un fardeau pour leurs enfants. Un bon régime de retraite comme le Régime des CAAT résout tous ces problèmes dont nous entendons parler alors c'est une période intéressante. Ceci dit, c'était en quelque sorte le deuxième pilier de la solution à la crise des retraites au Canada. Le troisième pilier est l'innovation. Nous la favorisons en écoutant à nos participants, à nos employeurs affiliés et en étant prêts à changer pour répondre à leurs besoins. Diane, tu as brièvement mentionné le lancement de DBplus avec Choix de cotisation parce que nous savons que quelques employeurs veulent offrir une certaine flexibilité de cotisation à leurs employés. Un grand nombre d'eux disent qu'ils veulent le même programme pour tous les employés tandis que d'autres nous disent qu'ils souhaitent offrir à leurs employés l'option de choisir leur taux de cotisation au Régime. Ainsi, le Régime des CAAT est très ravi que son Conseil des fiduciaires et son Comité de parrainage, dans le cadre de la stratégie pour 2040, aient déclaré qu'il allait écouter ses employeurs affiliés, ses participants, ses employeurs et ses employés potentiels afin de réduire le nombre d'obstacles à l'accès à un excellent régime de retraite comme le Régime des CAAT.

Diane Smith : Excitant, il s'agit d'une période fascinante pour faire partie du Régime des CAAT. Je pourrais t'écouter parler de cela toute la journée, mais je vais maintenant te poser la dernière question? Comment souhaites-tu terminer notre conversation aujourd'hui?

Derek Dobson : Premièrement, j'aimerais dire merci à tout le monde même si tu le feras aussi, Diane. Nos participants et nos employeurs affiliés devront être fiers de nous avoir donné le mandat d'améliorer les régimes de retraite au Canada. Je renforcerai aussi nos messages clés : nous sommes robustes, nous sommes sûrs et nous ne faisons pas seulement les bonnes choses au niveau fiduciaire, mais en rendant les régimes de retraite accessible à un plus grand nombre de Canadiens, nous faisons également les bonnes choses d'un point de vue moral. C'est comme tu l'as dit, il s'agit d'une période fascinante pour faire partie du Régime de retraite des CAAT.

Diane Smith : Merci. Quelle manière fantastique de terminer la séance! Alors, ceci marque la fin de notre forum de discussion. Je voudrais remercier tout le monde d'avoir participé avec nous et je voudrais remercier Donald, Asif et Derek pour leurs réflexions et leurs commentaires. Il a été génial d'entendre de nos spécialistes de la manière dont le Régime des CAAT rend un avenir meilleur dès aujourd'hui.

Tout le monde, merci de vous joindre à nous. Avant que vous partiez, nous avons un dernier sondage que nous afficherons sur l'écran au cours de votre déconnexion. Nous voulons tout simplement savoir comment vous vous sentez à propos de la séance d'aujourd'hui. Comment avait-il été? Et comme toujours, vous pouvez inscrire vos commentaires directement dans la boîte de questions. Si nous n'avons pas répondu à votre question aujourd'hui, nous vous répondrons le plus tôt possible. Pendant que vous fournissez votre réponse, je veux prendre un instant pour vous informer que nos sondages annuels auprès des participants et des employeurs seront effectués cet été alors surveillez votre boîte de réception. Merci beaucoup d'être parmi nous et bonne journée!